

PROCEDURE DE SELECTION

ÉTAPE 1 : Dépôt en ligne du dossier de candidature

- Un curriculum vitae
- La carte d'opérateur économique (même expirée)
- Une lettre de motivation
- La copie certifiée conforme des diplômes obtenus
- Un justificatif d'activité
- Une copie couleur de la carte d'identité
- Une photo
- Deux lettres de recommandation
- Une présentation de votre entreprise et de situation actuelle

ÉTAPE 2 : Jury de sélection si vous êtes retenu

Ce jury a lieu sur la base des critères suivants :

- Un test évaluation de la viabilité de l'entreprise
- Un test d'aptitude au management
- Un justificatif de la validation du projet (le marché)
- Une enquête de moralité auprès des institutions de financement
- Un entretien individuel durant lequel le candidat exposera son parcours entrepreneurial, les motivations et votre projet de formation.

ÉTAPE 3 : Décision finale

Le jury statue (admission ou rejet de votre candidature) dans un délai d'une semaine.